

### **Association :**

### **INSCRIPTION (AVANT LE 10 juin 2017)**

**TARIFS :** (décision d'assemblée générale du 30 mars 2017)

- 20€ pour les associations adhérentes
- 15€ pour les associations adhérentes mettant à disposition des bénévoles pour l'organisation de la manifestation
- 50€ pour les associations non-adhérentes

Le Comité de Pilotage se réserve le droit de refuser une inscription.

### **HORAIRE DE LA MANIFESTATION**

La manifestation sera ouverte au public de 10h à 18h30

### **BUVETTE**

Une buvette sera tenue par Vendôme Associations près du grand barnum avec plutôt des choses sucrées, pour votre repas du midi vous pouvez vous restaurer auprès de la buvette de l'USV.

D'ailleurs nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider en apportant un gâteau ou tout autre mets sucré pouvant être mis à la vente par nos soins.

Je participe et j'apporte un gâteau

### **ATTRIBUTION DES STANDS ET/OU EMBLEMES**

- Associations adhérentes de "Vendôme Associations" : prioritaires et par ordre de réception des inscriptions.
- Associations non adhérentes : ordre de réception des inscriptions.
- Plus de mixité avec les sports, une préférence sera donnée aux associations sans protection ou alors avec barnum parapluie pour ceux qui en possède.

### **MONTAGE DES STANDS, DISTRIBUTION DU MATERIEL ET DEMONTAGE**

Vendredi 1er septembre :

- A partir de 16h : bâchage des stands

**Attention plus de distribution de matériel le vendredi soir**

Samedi 2 septembre :

- A partir de 7h00 - 8h30 : distribution du matériel

**Les stands devront IMPERATIVEMENT être prêts le samedi dès 9h30.**

- A partir de 18h30 : rangement et démontage de chaque stand par l'association utilisatrice  
**Pour le bon déroulé de la manifestation, il est important que tous les stands restent ouverts jusqu'à 18h30.**

- A partir de 20h30 : repas associatif

Vendôme Associations envisage l'organisation d'un repas le soir de la Journée des Associations afin de se retrouver et de partager tous ensemble un moment convivial. Le prix de ce repas sera aux alentours de 25€.

Je suis intéressé par ce moment de partage et souhaite recevoir plus d'information

### **MATERIEL**

Il est préférable d'utiliser votre propre matériel. Mais il est possible d'utiliser le matériel mis à disposition (tables, chaises, panneaux). Le matériel est limité par stand à 1 table, 3 chaises et 2 grilles ou 2 panneaux.

### **ASSURANCE**

Vous devez être couverts pour tous les risques d'accidents occasionnés par votre matériel ou vos membres sur une tierce personne (adhérente ou non de l'association) lors de la manifestation.

### **DIFFUSIONS SONORES (SACEM)**

Les frais de SACEM sont à la charge du diffuseur, qui devra se charger des démarches. Vous veillerez à ne pas perturber l'ensemble de la manifestation par une diffusion sonore trop forte.

### **VENTE**

Autorisée sous réserve d'être en relation avec l'objet de l'association et de respecter les législations (en particulier celles relatives aux produits alimentaires).

### **BENEVOLAT**

Chaque association doit participer à l'organisation de la manifestation en fournissant quelques heures de bénévolat en fonction de ses possibilités (accueil du public, montage et démontage, comptage...). La nature de votre participation vous sera demandée dans le courant du mois de juillet.

Date et signature

### **Autres retours et commentaires**

(La parole est à vous !)